



Réunion du 24 juin 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 74
Nombre de votants : 81

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Nadia BEAUSSART (suppléante d'Hervé LAFFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Jean-Pierre BOUNINE, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, David CRABOS, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFFITTE, Daniel BOULIN (pouvoir à M. Francis LARROQUE), Dominique TOUYA, Michel JESER, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Gilbert AURRIAC, Bruno CIOSSÉ, Patrice LAURENT (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Jean-Pierre BOUNINE), Luis Miguel CONEJERO (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Christine LABORDE, Jacques LABORDE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBE), Jeanne LAMAZERE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Anne-Marie LATASTE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 6 : RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF (SCIC) PAU PYRENEES POUR LE DISPOSITIF "TEST D'ACTIVITE ANTE-CREATION" : SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

En 2018, la communauté de communes de Lacq-Orthez a signé une convention de partenariat avec la SCIC Pau Pyrénées afin de mettre en place un maillon complémentaire dans la chaîne de la création d'activité, à savoir le test d'activité (ante-crédation), grâce à la conclusion de contrats d'appui au projet d'entreprise (CAPE) signés entre le porteur de projet et la coopérative d'activité et d'emploi de la SCIC Pau-Pyrénées.

Démarrée en mars 2018, avec une phase importante de partage de compétences de l'équipe de la SCIC vers celle des pépinières d'entreprises sur les spécificités de cet accompagnement en test, cette 1^{ère} année n'aura permis la conclusion que de 3 CAPE, malgré l'organisation de 2 réunions d'information collectives par mois.

Il est proposé de renouveler ce partenariat pour maintenir et développer ce service sur le territoire, dans le cadre d'une nouvelle convention.

Le public rencontré dans les phases de prospection étant fragile, il est envisagé d'appréhender différemment la problématique de la mobilité, en communiquant mieux sur l'offre de service mobilité du territoire et en se déplaçant au plus près des porteurs de projet dans des lieux que les mairies pourront nous aider à identifier.

En 2019, 1 porteur de projet a signé un contrat d'appui au projet d'entreprises en avril, 3 nouveaux porteurs de projet passeront en comité d'agrément en juin et, à ce jour, 1 est envisagé en septembre.

Une participation de 3 000 € serait versée à la SCIC Pau-Pyrénées pour le renouvellement de cette action ; cette somme est déjà inscrite au budget.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de renouveler** le partenariat avec la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Pau Pyrénées,
- **d'octroyer** à la SCIC Pau Pyrénées une participation de 3 000 €, étant entendu que les crédits sont déjà inscrits au budget primitif,
- **d'autoriser** son Président à signer la nouvelle convention dont un projet est annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/06/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/06/2019